



**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Croisée**

N° de la résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le  
14 décembre 2021 à 19 h sur la plateforme Teams.**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

M. François Hotte, président  
Mme Zoé Achim, représentante de parent  
M. Steve Morin, représentant de parent  
Mme Caroline Poulin, directrice adjointe  
Mme Patricia Hamel, enseignante  
Mme Christiane Lanoix, enseignante  
Mme Julie Hamel, enseignante point de service TSA  
Mme Véronique Fréchette, technicienne du SDG  
Mme Sophie Chabot, directrice  
M. Sylvain Houde, parent substitut

**ÉTAIENT ABSENTS**

Mme Stacy Beaulieu, parent substitut  
Mme Julie Bonneau, psychoéducatrice  
M. Israël Laliberté, représentant de parent  
M. Pierre-Yves Jeanson, représentant parent

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

**1. PROCÉDURE STATUAIRE :**

1.1. PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

1.2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE

Il est proposé par **François Hotte**, appuyé par **Sophie Chabot** et résolu :

**QUE Zoé Achim** soit nommée au poste de secrétaire pour la présente rencontre.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

CÉ # 21-22

***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution  
ou annotation

1.3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **Steve Morin**, appuyé en bloc par **Patricia Hamel** et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

1.4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 5 octobre 2021

Il est proposé par **Véronique Fréchette**, appuyé en bloc par **Julie Hamel** et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 5 octobre 2021 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

1.5. PAROLE AU PUBLIC

**François Hotte** nous informe que le promoteur ne désire pas de commerces de proximité. C'est la Ville de Sherbrooke qui exige des commerces de proximité. Les négociations sont toujours en cours. Le document préparé par le CE de l'école, qui avait été envoyé à la Ville, a été envoyé au promoteur. François est présentement en communication avec Annie Godbout. Il effectuera un suivi et nous reviendra sur la suite des choses.

**Caroline Poulin** demande des spécifications sur la clientèle visée.

**Sophie Chabot** demande s'il y aura un dépanneur ou un fastfood. Ce serait inquiétant qu'un dépanneur soit là, car ce serait dangereux de traverser pour les élèves.

**Sylvain Houde** mentionne le zonage commercial et il s'engage à questionner madame Godbout sur le choix des commerces envisagés.

**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'école de la Croisée**

N° de la résolution  
ou annotation

**2. POUR APPROBATION :**

**2.1 SORTIES ÉDUCATIVES :**

Il est proposé par **Patricia Hamel**, appuyé par **Steve Morin** et résolu :

**QUE** les sorties éducatives soient adoptées telles que présentées.

**2.2 DEMANDES À LA FONDATION**

Il est proposé par **Julie Hamel**, appuyé par **Patricia Hamel** et résolu :

**QUE** les projets soient adoptés tels que présentés.

**Julie Hamel** explique le fonctionnement du nouveau formulaire de demande de financement. **Sophie Chabot** signifie que la Fondation encourage fortement les enseignants à formuler des demandes afin de faire vivre de belles expériences aux jeunes élèves. **François Hotte** demande des spécifications sur les finances de la Fondation. **Sophie Chabot** résume sommairement l'état de la situation qui a été présentée le 13 décembre 2021 à la dernière rencontre de la Fondation.

**2.3 PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION (PALVI)**

Il est proposé par **Christiane Lanoix**, appuyé par **Véronique Fréchette** et résolu :

**QUE** le PALVI soit adopté tel que présenté.

**2.4 PHOTOGRAPHE POUR 21-23**

Il est proposé par **François Hotte**, appuyé par **Julie Hamel** et résolu :

**QUE** la proposition soit adoptée telle que présentée.

## *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Croisée*

N° de la résolution  
ou annotation

**Sophie Chabot** explique qu'il est pertinent que les photos soient prises autour du 8 septembre. Elle propose de réserver rapidement pour l'an prochain. Cette année, la réservation a été faite à la dernière minute, ce qui explique le délai plus long pour recevoir les photos. **Julie Hamel** ajoute que la photographe Sofia a été merveilleuse avec les élèves TSA.

### **3. POUR ADOPTION :**

#### **3.1 LE BUDGET / LES MESURES DÉDIÉES**

Il est proposé par **Véronique Fréchette**, appuyé par **Patricia Hamel** et résolu :

**QUE** le budget et les mesures dédiées soient adoptés tels que présentés.

**Sophie Chabot** présente le budget pour 2021-2022 et justifie les dépenses. À noter que c'est un budget évolutif. Elle explique la différence entre les postes budgétaires *mesures dédiées* et *fonctionnement*. Si on ne dépense pas les sous alloués aux mesures dédiées, on les perd puisque l'on doit faire uniquement des dépenses en lien avec les mesures dédiées. Cette année, des sous ont été alloués dans le budget de fonctionnement, ce qui offre plus de flexibilité. Le déficit de 24 000.00 \$ de l'année dernière est absorbé à même le budget de cette année.

### **4. POUR INFORMATION :**

#### **4.1 NORMES ET MODALITÉS 2021-2022**

**Sophie Chabot** explique que, normalement, les normes et modalités sont acceptées à la rencontre du mois de juin ou au début de l'année suivante. À ce moment, on attendait de valider si l'année scolaire était sur 2 ou 3 étapes. À noter que c'est le ministère qui fixe les règles. Finalement, nous avons 2 étapes cette année alors toutes les matières seront évaluées à chaque étape.

#### **4.2 CONTENUS EN SEXUALITÉ 2021-2022**

**Sophie Chabot** mentionne que le contenu obligatoire est dicté par le ministère. Au primaire, c'est généralement l'enseignant titulaire qui enseigne cette matière. La planification globale (sujets abordés par niveau scolaire) est présentée. Les parents sont informés et peuvent choisir de retirer leur enfant. Cependant, ils doivent justifier qu'il y a un préjudice. Une démarche officielle est alors prescrite.

**Procès-verbal**  
**du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'école de la Croisée**

N° de la résolution  
ou annotation

**5. AFFAIRES NOUVELLES**

**5.1. NOUVELLES DE L'ÉCOLE**

2 classes de maternelle sont fermées en ce moment, puisque les enfants ne portent pas le masque. Les familles sont proactives, il n'y a pas eu beaucoup de tests rapides effectués à l'école. La journée de vaccination à l'école était aujourd'hui le 14 décembre. 105 élèves vaccinés sur 331. Le ¾ du reste, les parents ont pris en charge la vaccination de leur enfant. Par conséquent, le taux de vaccination serait d'environ 83 % (à valider). **Caroline Poulin** fera un suivi à savoir si la 2<sup>e</sup> dose sera fournie à l'école.

**5.2. NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE**

**Véronique Fréchette** nous revient sur la facturation des activités spéciales lors des journées pédagogiques. Les écoles sondées n'ont pas de réglementation précise sur le montant maximal demandé aux parents. **Steve Morin** nous fera suivre de la documentation du comité de parents.

**5.3. NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE**

Pas de nouvelles.

**5.4. NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS**

**Steve Morin** nous parle de la politique sur la facturation des activités

Le ministère a rejeté le projet de l'école Mitchell.

40 M\$ alloués pour la rénovation de certaines écoles, mais on ne connaît pas les écoles ciblées.

Pas de redécoupage en 2022.

**Sophie Chabot** ajoute que M. Provencher, le DG du Centre de Service, quitte à la retraite au mois de mars prochain. Le processus de remplacement est enclenché.

**5.5. NOUVELLES DE LA FONDATION**

**Zoé Achim** présente le projet de cours musicaux en parascolaire. Début à l'automne 2022.



***Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'école de la Croisée***

N° de la résolution  
ou annotation

**6. CORRESPONDANCE**

**7. VARIA**

La rencontre du 12 avril est reportée au 26 avril

**8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par **Christiane Lanoix**, et appuyé par **Steve Morin** et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 21h17.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
François Hotte, président

\_\_\_\_\_  
Sophie Chabot directrice